tiques ni souhaitables?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur.

LE PILOTAGE

LE RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Barry Mather (New Westminster): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au nouveau ministre des Transports au sujet d'un autre vieux problème. Peut-il nous dire où l'on en est dans la préparation du rapport longtemps attendu de la Commission royale d'enquête sur le pilotage?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Je dois considérer cette question comme préavis, monsieur l'Orateur.

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE LÉGISLATIVE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. N. Ormiston (Melville): J'aimerais poser à l'honorable ministre du Travail une question qui n'a rien à voir avec le logement. La Fraternité canadienne des cheminots et employés des transports et autres ouvriers tenant présentement son assemblée annuelle à Ottawa, le ministre pourrait-il nous donner quelque idée du moment où sera présentée une mesure législative tendant à modifier la loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, cette question devrait figurer au Feuilleton avant trop longtemps. Je ne puis vous donner de date précise, mais on peut raisonnablement s'attendre que cela paraisse au Feuilleton avant la fin du mois.

L'EXPO '67

LE SERVICE DE TRANSPORT

A l'appel de l'ordre du jour.

Roger-E. Régimbal Vu qu'on nous a dit que des accords étaient intervenus avec les divers organismes intéressés, afin que la bonne marche d'Expo 67 ne soit pas gênée par des différends de question. [L'hon. M. Harkness.]

que les changements prévus ne sont ni pra- travail inopportuns, et vu que la grève actuelle des transports à Montréal se solde déjà par une perte estimative de 7 millions de dollars en revenu, est-il permis de supposer que la CTM et ses employés ont été omis par inadvertance de ces accords?

> M. l'Orateur: A l'ordre. La question ainsi posée est irrecevable, car elle prête à controverse.

L'AGRICULTURE

L'ASSISTANCE AUX PRODUCTEURS TOUCHÉS PAR LES RÉDUCTIONS TARIFAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George Hees (Northumberland): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Agriculture. Le gouvernement est-il en train de préparer des dispositions afin d'améliorer le sort des producteurs agricoles qui souffrent des réductions tarifaires de la négociation Kennedy?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je crois que le ministre du Commerce a annoncé il y a quelque temps toutes les mesures que l'on prenait à cet égard, mais je ne crois pas qu'il ait parlé de l'agriculture en particulier. Nous poursuivons des entretiens avec les groupements agricoles, et l'on annoncera certainement à la Chambre toute mesure appropriée de la facon habituelle.

[Plus tard]

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre du Commerce. Comme le ministre de l'Agriculture a laissé entendre que le ministre du Commerce, à un moment donné, a fait une déclaration à la Chambre à ce propos, pourrait-il dire à la Chambre si le gouvernement fait des démarches en vue de protéger les producteurs agricoles qui subissent le contrecoup des réductions de tarifs de la négociation Kennedy?

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, le gouvernement poursuit l'étude globale de cette question; il n'est arrivé à aucune décision jusqu'ici.

L'hon. M. Hees: Autre question supplémen-(Argenteuil- taire: la chose est-elle examinée de façon Deux-Montagnes): Ma question s'adresse au concrète en vue d'élaborer un programme viministre du Commerce, de qui relève l'Expo. sant à protéger les producteurs agricoles en cause?

M. l'Orateur: A l'ordre. C'est la même